

<p>Développer des outils de sensibilisation et d'accompagnement technique pour la gestion et la valorisation pérenne des haies bocagères</p> <p>Pays de la Loire</p>	
--	--



Lauréat de l'année : appel à projets 2018 DREAL Économie Circulaire



Porteur du projet : FRCIVAM Pays de la Loire



Lieu : Pays de la Loire



Description de la structure :

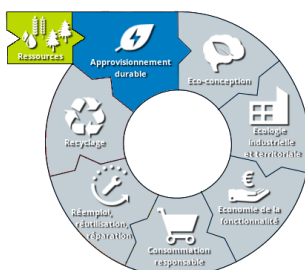
Les Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural sont des associations de développement agricole et rural. En Pays de la Loire, ce sont quinze associations réparties sur les cinq départements, et mises en réseau par la Fédération Régionale des CIVAM. Les deux principaux domaines d'actions des CIVAM en Pays de la Loire sont :

- L'accompagnement au développement de systèmes de production agricole économes et autonomes.
- Le soutien à l'émergence et à la concrétisation de projets collectifs impliquant le monde agricole.

Les CIVAM expérimentent et mettent en place de nouvelles pratiques pour conjuguer aspirations environnementales, économiques et sociales. L'animation de projets, de groupes d'échanges et de formations sont conduits de façon à favoriser l'acquisition d'une autonomie permettant à chacun de construire sa propre démarche. À travers leurs actions, les CIVAM s'adressent à un public diversifié : agriculteurs et futurs agriculteurs/trices, collectivités et acteurs territoriaux, scolaires et public en formation ainsi que les particuliers.



Domaine d'application et objectifs des actions :



« Le modèle circulaire »

- * Sensibiliser aux intérêts d'une gestion pérenne des haies bocagères, pour les préserver, les développer et maintenir leur multifonctionnalité.
- * Permettre aux agriculteurs(trices) et acteurs territoriaux de s'approprier des pratiques et techniques d'entretien durable du bocage, et de les mettre en œuvre.
- * Permettre une meilleure gestion de la ressource bocagère en apportant des repères techniques concernant les possibilités de valorisation de la biomasse fournie : bois-énergie (plaquettes, bûches), bois d'œuvre, production fruitière, etc.
- * A l'échelle territoriale, encourager la densification du maillage bocager, le rajeunissement du bocage et la mobilisation durable des ressources en provenance des haies.



Description des actions selon les piliers du modèle circulaire :

OFFRE des acteurs économiques : Agroécologie

L'outil prend la forme d'un recueil technique (en version papier et téléchargeable sur www.civam-paysdelaloire.org), articulé avec une série de 3 vidéos tutorielles (3 minutes).

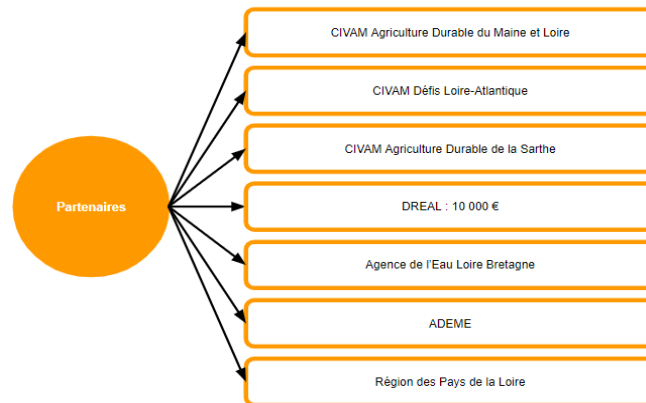


Publics concernés :

Le recueil technique ainsi que les vidéos tutorielles s'adressent en premier lieu aux praticiens du bocage et notamment, agriculteurs(trices) et futur(es) installé(es), techniciens de collectivités et élus, métiers liés à l'entretien et à la valorisation du bocage (élagueurs, scieurs, bûcherons, paysagistes, etc). Ces outils s'adressent également aux acteurs des filières de valorisation des ressources bocagères (collectivités, consommateurs, métiers du bois, etc).



Partenariats :



Bilan sur les objectifs atteints (économique, environnemental et social) :

Les perspectives :

* Le recueil technique est conçu pour être utilisé comme support lors de journées techniques, de démonstration, de formation et groupes d'échanges. Les participant(es) conservent ensuite le document pour pouvoir s'y référer facilement et trouver des éléments de réponses à leurs questions.

* Les vidéos sont accessibles gratuitement en ligne et utilisables par tout organisme intéressé par ces questions.

Les enjeux du territoire :

L'élaboration de ces supports permet tout d'abord, la sensibilisation aux enjeux environnementaux, agronomiques et économiques, et l'accompagnement technique et pratique de gestion durable de l'arbre et de la haie bocagère. Par ailleurs, ces supports visent à :

Préserver la multifonctionnalité des haies bocagères et l'ensemble des bénéfices rendus, et notamment leurs fonctions écologiques et agronomiques.

Encourager des modes de valorisation/extraction durables des ressources visant leur exploitation efficace sans mettre en péril la régénération de la ressource. En effet, le bocage fournit de la biomasse à valoriser : bois-énergie, bois d'œuvre, production fruitière, fourrage, etc, qui peut conduire à la structuration de nouvelles filières, à la création de valeur ajoutée et d'emploi à l'échelle locale, etc. Cependant, les haies bocagères ne sont pourvoyeuses d'énergie / de matériaux / de productions renouvelables et durables qu'aux seules conditions :

- que la ressource soit exploitée en tenant compte de sa capacité de renouvellement,
- que leur multifonctionnalité, et notamment leurs fonctions écologiques soient maintenues.



Contacts :

Gwenn ABAZIOU

Mail @ : fcivampdl@civam.org

Web : www.civam-paysdelaloire.org